Pont-à-Celles, le louding d'Il l'agent communal délégué, en vertu de la loi du 2-7-56 Pour extrait conforme

L'an deux mille dix, le vingt-sept février à treize heures, Nous, BUCKENS Jean-Marie, troisième Echevin, remplissant en l'absence du Bourgmestre, Officier de l'Etat Civil et des Echevins Nous précédant dans l'ordre des nominations étant tous empêchés, les fonctions d'Officier de l'Etat Civil de la Commune de Pont-à-Celles, Arrondissement Judiciaire de Charlerol et Province de Hainaut, dressons sur le champ l'acte de mariage contracté publiquement en notre Maison communale de Pont-à-Celles, certificats annexés, entre : -

Charles Vital Jules José Petitjean de nationalité belge, né à Luttre le deux juillet mil neuf cent trente-quatre, divorcé le vingt-six juin mil neuf cent nonante-cinq de Claudine Camélia Jenicot, divorce transcrit à Charlerdi le cinq juillet mil neuf cent nonante-cinq, domicilié à Pont-à-Celles (Luttre), fils majeur de Raoul Augustin Roger Petitjean et de Julia Emilia Ghislaine Lecomte, tous deux décédés -

Fatima Zohra Ait Kassi, de nationalité marocaine, née à Casablahca (Maroc), le dix-huit mai mil neuf cent soixante-deux, divorcée de Mostafa Mouloui à Casablanca le vingt novembre deux mille huit, domiciliee à Casablanca (Maroc), fille majeure de Lahcen fils de Mohamed, domicillé à Casablanca (Maroc) et de Lekbira fille de Allal, , domiciliée à Casablahca (Maroc), tous deux sans indication de nom patronymique-

Lesquels Nous ont requis de procéder à la célébration du mariage projeté entre eux.

Faisant droit à leur réquisition, après l'accomplissement des formatiés prescrites par l'article septante-cinq du Code Civil, nous avons reçu bes contractants l'un après l'autre, la déclaration qu'ils veulent se prendre dour époux et Nous avons prononcé au nom de la Loi qu'ils sont unis par le Mariage. Les époux ont déclaré qu'il n'existe pas entre eux de conventions matrimoniales.

Nous avons dressé acte en présence de : Véronique Marcelle Ghislaine Peeters, née le vingt-sept août mil neuf cent soixante-trois, domiciliée à Pont-à-Celles (Viesville), non parente ni alliée des époux et de Dominique Petitjean, née le dix-huit mai mil neuf cent cinquante-huit, domiciliée à Pont à-Celles (Pont-à-Celles), fille de l'époux. -Lecture faite, comparants et témoins ont signé avec Nous.-

sociales, d'emploi ou de renseignements administratifs.

Délivré sur papier libre en matière de lois

Bules A